Le coup de gueule du maire de Saint-Denis contre Chronopost

16/11/2017 à 14h01

Brut. : Chronopost Saint Denis

La raison invoquée de ne plus livrer dans certains quartiers de la ville est liée à la sécurité de ses chauffeurs, considérée comme « prioritaire » par Chronopost. C'est pour cela qu'une liste de quartiers jugés « sensibles » a été dressée, comme celui de Delaunay-Belleville par exemple. Laurent Russie (PCF), maire de Saint-Denis, estime que l'argument donné par Chronopost ne justifie pas la non-livraison dans ces quartiers précisément : « *Ils font état de difficultés pour le livreur, de difficultés au point de vue de la sécurité. Ils nous donnent un chiffre, qui est un chiffre national de 52 agressions qu'ils auraient eu en France en 2017.* »

Désemparé, son indignation est sans appel : « *Il est totalement anormal qu'une partie de la ville aussi infime soit elle ne soit plus livrée par ce que je continue à considérer comme un service public.* » Même si cette entreprise appartient à La Poste, financée par l'Etat et qui a des missions de services publics, Chronopost reste une société privée et n'a pas de missions à rendre. Les habitants ont peu de solutions. (…).

www.francetvinfo.fr